



Accès parking : refus 2ème badge

Par **brice**, le **27/03/2012** à **21:33**

Bonjour,

Nous venons d'acheter un parking dans l'immeuble à quelques rues de chez nous. C'est donc un immeuble que nous n'habitons pas. Nous avons chacun une voiture et 1 seul bip d'accès.

Nous pensions naïvement fonctionner ainsi : celui qui rentre le premier se gare dans la rue, le dernier dans le parking. Ou bien quand l'un de nous est en déplacement (souvent...), celui qui reste se gare au parking. Cela sous entend bien avoir 2 bip : un présent dans chaque voiture.

Or, ce que nous ne savions pas, c'est que ce n'est manifestement pas possible : le syndic nous le refuse, le concierge aussi. N'habitant pas l'immeuble, on ne peut même pas rentrer dedans !

la place est grande, je pourrais y mettre également mon vélo. Oui, super, mais je vais le chercher COMMENT, mon vélo ? !

Evidemment, venant d'arriver, vu le nombre de co propriétaires, un changement d'un hypothétique règlement est inenvisageable.

Et il y a bien eu des passe-droits, puisque au moins une personne a 2 BIPS, mais ne nous a pas dit comment...

Avez vous eu le cas ?

Que peut - on faire dans ces cas, car c'est une vraie entrave à la circulation.

Et je précise que nous n'avons pas l'intention de garer les 2 voitures en même temps. On veut juste éviter les prunes, qu'on paie à rester dehors, alors que notre place est libre... ou éviter

de nous faufler derrière la voiture d'un voisin qui entre dans le parking...

merci de vos retours

Par **amajuris**, le **27/03/2012** à **21:57**

bjr,

il faut que l'assemblée générale est pris une décision en ce sens.

autre solution trouver une boutique qui vend ce type d'appareils, il pourra le coder comme le premier bip.

cdt

Par **brice**, le **27/03/2012** à **22:01**

Bonjour,

merci beaucoup.

Il paraîtrait qu'une AG se serait prononcée en ce sens, mais évidemment, je n'ai pas le PV, et on ne me l'a pas transmis...

Je vais donc chercher une boutique en ce sens : serrurier & Co, je suppose ?